

Le numéro de la *Lanterne de Francfort* que j'ai sous les yeux donne le divers modèles de la perruque parlementaire de M. de Bismarck.

A l'ouverture et à la clôture de la session, le chancelier se coiffe d'une perruque solennelle à la Louis XIV. Quand l'opposition se montre, il met une perruque à la Radetzy, dont la queue s'agit comme une vipère. Parle-t-il de l'Alsace-Lorraine ? il se coiffe d'une tête d'ours, à l'exemple des anciens barbares de la Germanie. Dans la discussion des lois ecclésiastiques, il porte la tonsure. Quand il parle à M. Lasker, il s'en cadre de la longue chevelure des juifs polonais.

Les rédacteurs de la *Gazette de Francfort* n'ont pas voulu me laisser parler sans me conduire à l'hôtel de la Justice.

On appelle ainsi, sur les bords du Mein, un *Gasthaus* tenu par un ancien barbier de 1848. Ce révolutionnaire

francfortois a fait de sa salle à manger

un véritable musée *sui generis* dans le genre de celui du citoyen Gaillard à Carouge. La maison est d'aspect fort vénérable ; je crois même qu'il est la plus ancienne de la place du Dôme ; elle porte double pignon, elle est décorée de portraits historiques, et ses trois étages, qui s'avancent comme des ventres de bourgeois, indiquent qu'on y fait chère.

En entrant, le premier objet qui frappe le regard est une immense verve accrochée à la paroi, au-dessus de la nouvelle constitution impériale, gravée par les lithographes de Berlin sur deux tables, comme les lois que Moïse apporta au peuple. Cette verve symbolise le sceptre prussien. Plus haut, on voit la constitution de la ville libre de Francfort, reliée en maroquin rouge et voilée d'un crêpe ; une couronne de cyprès l'entoure.

Le reste de la salle est orné des portraits des hommes de 1848 ; des auto-

graphes de Lassalle et de Jacobi sont placés sous verre ; j'ai remarqué aussi,

soigneusement encadré, le discours de M. Castelar sur la République, vendu à des milliers d'exemplaires dans les rues de Francfort.

L'hôtel de la Justice, — de son vrai nom l'hôtel de Darmstadt, — est le rendez-vous de la démocratie avancée. Si un officier prussien a le malheur de s'y fourvoyer, il tombe dans un beau guêpier ! On cite l'embarras d'un de ces malheureux qui, ne connaissant pas la ville, était venu loger dans cette maison de si patriarcale apparence. Qui lui servit trois heures durant, de la révolution en tranches, et on lui fit subir le récit complet de l'occupation prussienne de Francfort en 1866.

Ces souvenirs sont encore dans toutes les mémoires. Francfort ne fut pas mieux traitée qu'une ville française.

L'histoire de ces jours néfastes n'a pas encore été écrite ; elle serait pleine d'intérêt, si j'en juge par les récits d'un témoin oculaire, que je viens d'entendre.

Ce fut le 6 juillet que le Sénat annonça à la population l'entrée des Prussiens, « dont la bonne discipline était un sûr garant que personne ne serait inquiété. » En dépit de « cette bonne discipline », toutes les maisons de banque se mirent sous la protection des consuls étrangers et arborèrent des drapeaux américains, anglais, français ou suisse. Les rues étaient désertes comme un cimetière.

Les Prussiens n'arrivèrent qu'à neuf

heures du soir. Leur entrée fut une entrée triomphale. A leur tête marchait, l'épée nue, le général Vogel de Falkenstein ; les musiques jouaient, les tambours battaient, c'était un vacarme à réveiller les morts. Des billets de logement avaient été préparés pour cette armée d'enfants ; mais les soldats préférèrent choisir eux-mêmes leurs quartiers ; ils se divisèrent en escouades de 50, 70, 100 et 150, que conduisaient des officiers, et pénétrèrent de force dans les maisons qui leur semblaient de bonne apparence. Les gens, réveillés en sursaut, courraient éperdus à travers leurs appartements. Des officiers, trouvant des chandelles sur leur table, obligaient les femmes, en leur mettant le pistolet sur la gorge, à leur donner des bougies. Mais la première chose qu'ils réclamaient, ce furent les clefs de la cave. La nuit se passa à boire des vins fins ; ils en voulaient surtout au champagne.

Le lendemain, le général Vogel de Falkenstein, surnommé Vogel de Rauenstein (oiseau de proie), fit lire et afficher dans les rues une proclamation qui établissait l'état de siège, supprimait tous les journaux, interdisait les réunions privées, et il annonçait, en outre, une longue série de réquisitions. Cette journée fut marquée par la mort tragique de M. le sénateur Fischer-Goulet et par l'arrestation des rédacteurs de la *Ouzette de Francfort*. M. Sonnenmann réussit à s'échapper et transporta son journal à Stuttgart.

Le 18 juillet, le général de Falkenstein, qui, la veille déjà, avait forcé la ville de Francfort à acheter chez le fourisseur de l'armée prussienne plusieurs milliers de cigares, demanda qu'on lui livrât 60,000 paires de bons souliers, « 300 bons chevaux de sel », et qu'on payât à ses soldats la solde d'une année ; en échange il promettait de ne plus inquiéter les habitants. Le 19, on lui apporta 6 millions de florins ; mais comme le général Vogel de Falkenstein fut appellé dans la soirée à un autre commandement, le Sénat recevait de nouveau, le 20 au matin, une note ainsi concue :

M. MM. les sénateurs de la ville de Francfort sont prévenus que leur ville est frappée d'une contribution de guerre de 25 millions de florins, payables dans les vingt-quatre heures.

Le général de Francfort, le 30 juillet 1866.

« Le général en chef de l'armée du Mein,

» MANTEUFFEL. »

Trois des premiers banquiers de Francfort furent immédiatement délégués auprès du général pour lui rappeler les promesses de son prédecesseur, et pour le prier de renoncer à de nouvelles impositions. Tout ce qu'ils obtinrent, ce fut un délai de trois fois vingt-quatre heures.

— Je sais, leur dit Manteuffel, qu'on me comparera au duc d'Albe, mais je ne suis ici que pour exécuter des ordres supérieurs.

— Et que ferez-vous si, d'ici à dimanche, nous n'avons pas payé ? lui demanda un des membres de la députation. Voilà....

— Je lis le mot sur vos lèvres, ajoute le général. Hélas ! oui, je livrerai la ville au pillage.

— En ce cas, que ne mettez-vous, comme Néron, le feu aux quatre coins de Francfort ?

A cette sortie, le général de Manteuffel

se contenta de répondre en souriant :

— Rome n'est ressuscitée que plus belle de ses cendres (1) !

Avant de se séparer du général, la députation lui demanda si cette imposition serait bien la dernière :

— De ma part, oui ; je vous en donne ma parole d'honneur ; mais un autre général peut venir prendre ma place, avec des ordres que je ne conçois pas.

La menace du pillage et du bombardement de la ville se répandit avec la rapidité de l'éclair : les bourgeois et les banquiers se cotisèrent pour payer la rançon.

Cinq jours plus tard, le général de Röder appela chez lui le président de la chambre de commerce, et lui donna lecture du télégramme suivant, que M. de Bismarck venait de lui adresser :

« Puisque les mesures prises jusqu'ici n'ont pas suffi pour nous mener au but, fermez, dès ce soir, les bureaux des postes et des télégraphes, les brasseries, les auberges, tous les établissements publics ; interdisez l'entrée en ville à tous les voyageurs et à toutes les marchandises. »

Mais je m'arrête. Ces quelques fîts, choisis entre mille, et dont je vous garantis l'authenticité, sont suffisamment évidents.

(A suivre) V. TISSOT.

Dépêches télégraphiques

Dowes, 20 novembre. — On croit que treize navires environ ont coulé bas dans la rade des Dunes pendant l'orage de la nuit dernière. Quarante à cinquante personnes auraient péri. On évalue à 500 ou 600 le nombre total des navires mouillés dans les Dunes.

Calcutta, 20 novembre. — Le gouvernement n'attache aucune importance politique à la conspiration découverte à Ranjous. Il n'y a aucun trouble dans la ville. Les affaires n'ont pas été interrompues.

Madrid, 20 novembre. — 2,600 hommes parlent cette semaine pour l'île de Cuba.

Don Carlos a fait emprisonner à Durango plusieurs prêtres et chanoines qui avaient formé le projet d'abandonner sa cause et de se réfugier en France.

Quartier-général de Francfort, le 30 juillet 1866.

« Le général en chef de l'armée du Mein,

» MANTEUFFEL. »

Trois des premiers banquiers de Francfort furent immédiatement délégués auprès du général pour lui rappeler les promesses de son prédecesseur, et pour le prier de renoncer à de nouvelles impositions. Tout ce qu'ils obtinrent, ce fut un délai de trois fois vingt-quatre heures.

— Je sais, leur dit Manteuffel, qu'on me comparera au duc d'Albe, mais je ne suis ici que pour exécuter des ordres supérieurs.

— Et que ferez-vous si, d'ici à dimanche, nous n'avons pas payé ? lui demanda un des membres de la députation. Voilà....

— Je lis le mot sur vos lèvres, ajoute le général. Hélas ! oui, je livrerai la ville au pillage.

— En ce cas, que ne mettez-vous, comme Néron, le feu aux quatre coins de Francfort ?

A cette sortie, le général de Manteuffel

se contenta de répondre en souriant :

SPECTACLE DES FAMILLES

Direction des Frères GAILLET

Rue Neuve, près le Boulevard de Paris

Aujourd'hui dimanche 21 novembre

Jean le Cocher ou le Montagnard des Alpes, drame à grand spectacle en 5 actes, précédé de : le Chapelet de la Roche Grise, Prologue en 2 actes, par M. Bouchardi.

Les Suites d'un premier lit ou le Boulet d'Amour, drame en 5 actes, par M. Caban. — Le Safran, par H. Norval.

Dessins de E. Emile Bayart, O. Matthieu, P. Philosophe, etc.

Bureaux à la librairie HACHETTE, boulevard Saint-Germain, n° 79, à Paris.

Theatre des Soirées d'amathiques

du 20 Novembre

Direction des Frères GAILLET

Rue Neuve, près le Boulevard de Paris

Aujourd'hui dimanche 21 novembre

Jean le Cocher ou le Montagnard des Alpes, drame à grand spectacle en 5 actes, précédé de : le Chapelet de la Roche Grise, Prologue en 2 actes, par M. Bouchardi.

Les Suites d'un premier lit ou le Boulet d'Amour, drame en 5 actes, par M. Caban.

— Le Safran, par H. Norval.

Dessins de E. Emile Bayart, O. Matthieu, P. Philosophe, etc.

Bureaux à la librairie HACHETTE, boulevard Saint-Germain, n° 79, à Paris.

Théâtre des Soirées d'amathiques

du 20 Novembre

Direction des Frères GAILLET

Rue Neuve, près le Boulevard de Paris

Aujourd'hui dimanche 21 novembre

Jean le Cocher ou le Montagnard des Alpes, drame à grand spectacle en 5 actes, précédé de : le Chapelet de la Roche Grise, Prologue en 2 actes, par M. Bouchardi.

Les Suites d'un premier lit ou le Boulet d'Amour, drame en 5 actes, par M. Caban.

— Le Safran, par H. Norval.

Dessins de E. Emile Bayart, O. Matthieu, P. Philosophe, etc.

Bureaux à la librairie HACHETTE, boulevard Saint-Germain, n° 79, à Paris.

Théâtre des Soirées d'amathiques

du 20 Novembre

Direction des Frères GAILLET

Rue Neuve, près le Boulevard de Paris

Aujourd'hui dimanche 21 novembre

Jean le Cocher ou le Montagnard des Alpes, drame à grand spectacle en 5 actes, précédé de : le Chapelet de la Roche Grise, Prologue en 2 actes, par M. Bouchardi.

Les Suites d'un premier lit ou le Boulet d'Amour, drame en 5 actes, par M. Caban.

— Le Safran, par H. Norval.

Dessins de E. Emile Bayart, O. Matthieu, P. Philosophe, etc.

Bureaux à la librairie HACHETTE, boulevard Saint-Germain, n° 79, à Paris.

Théâtre des Soirées d'amathiques

du 20 Novembre

Direction des Frères GAILLET

Rue Neuve, près le Boulevard de Paris

Aujourd'hui dimanche 21 novembre

Jean le Cocher ou le Montagnard des Alpes, drame à grand spectacle en 5 actes, précédé de : le Chapelet de la Roche Grise, Prologue en 2 actes, par M. Bouchardi.

Les Suites d'un premier lit ou le Boulet d'Amour, drame en 5 actes, par M. Caban.

— Le Safran, par H. Norval.

Dessins de E. Emile Bayart, O. Matthieu, P. Philosophe, etc.

Bureaux à la librairie HACHETTE, boulevard Saint-Germain, n° 79, à Paris.

Théâtre des Soirées d'amathiques

du 20 Novembre

Direction des Frères GAILLET

Rue Neuve, près le Boulevard de Paris

Aujourd'hui dimanche 21 novembre

Jean le Cocher ou le Montagnard des Alpes, drame à grand spectacle en 5 actes, précédé de : le Chapelet de la Roche Grise, Prologue en 2 actes, par M. Bouchardi.

Les Suites d'un premier lit ou le Boulet d'Amour, drame en 5 actes, par M. Caban.

— Le Safran, par H. Norval.

Dessins de E. Emile Bayart, O. Matthieu, P. Philosophe, etc.

Bureaux à la librairie HACHETTE, boulevard Saint-Germain, n° 79, à Paris.

Théâtre des Soirées d'amathiques

du 20 Novembre

Direction des Frères GAILLET

Rue Neuve, près le Boulevard de Paris

Aujourd'hui dimanche 21 novembre

Jean le Cocher ou le Montagnard des Alpes, drame à grand spectacle en 5 actes, précédé de : le Chapelet de la Roche Grise, Prologue en 2 actes, par M. Bouchardi.